

Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada
Le Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada



Un coup d'oeil féerique
La lumière comme ornement dans les églises de la ville de Québec (1850-1925)

Agueda Iturbe-Kennedy

Volume 46, numéro 1, 2021

Current Research on Architecture in Québec
État de la recherche en architecture au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1082360ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1082360ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

SSAC-SEAC

ISSN

1486-0872 (imprimé)

2563-8696 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Iturbe-Kennedy, A. (2021). Un coup d'oeil féerique : la lumière comme ornement dans les églises de la ville de Québec (1850-1925). *Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada / Le Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada*, 46(1), 51–61.
<https://doi.org/10.7202/1082360ar>

© SSAC-SEAC, 2021

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

UN COUP D'ŒIL FÉERIQUE

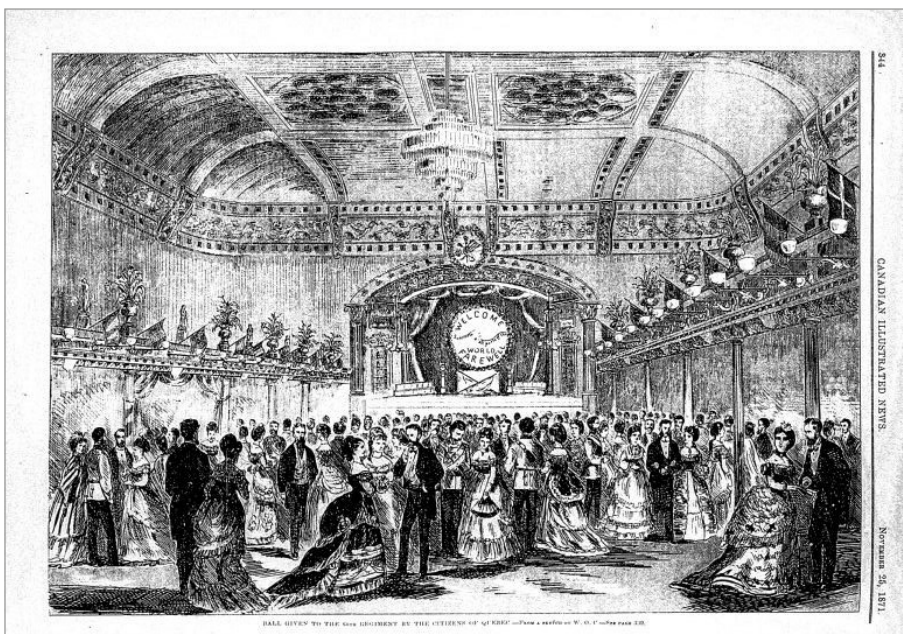
La lumière comme ornement dans les églises de la ville de Québec (1850-1925)

AGUEDA ITURBE-KENNEDY est docteure en histoire et histoire de l'art (Université Laval / Université Paris-Sorbonne). Spécialisée en architecture publique des dix-septième et dix-huitième siècles. Elle remplit depuis 2018 des mandats de recherche et de médiation culturelle auprès d'institutions dépositaires de patrimoine religieux et responsables de sa mise en valeur. Ses recherches en cours portent sur l'architecture religieuse de la seconde moitié du dix-neuvième siècle au premier quart du vingtième siècle dans le territoire du diocèse de Québec.

> AGUEDA ITURBE-KENNEDY

La lumière occupe un rôle symbolique essentiel dans la liturgie chrétienne et par extension dans l'architecture des églises. Dans ce texte, nous explorerons la manière dont, au dix-neuvième siècle, l'essor de l'éclairage au gaz et l'arrivée de l'électricité vont transformer l'atmosphère intérieure des lieux de culte. Tandis qu'aujourd'hui on perçoit les intérieurs d'églises comme des espaces immuables, probablement à cause de leur caractère patrimonial, l'histoire des éclairages artificiels dans les églises de Québec révèle des décors intérieurs en constante mutation.

Un examen de la chronologie d'intégration des éclairages dans les églises catholiques de Québec entre la seconde moitié du dix-neuvième siècle et le premier quart du vingtième siècle, nous permettra de mieux comprendre comment le diocèse de Québec et ses architectes ont accueilli ces importantes innovations techniques de l'ère industrielle. Nous verrons comment l'intégration de ces technologies ne s'est pas faite dans un esprit d'acceptation passive de la modernité, mais qu'elle a, au contraire, été mise à profit pour renouveler les décors intérieurs en transformant le rôle de la lumière – élément essentiel de l'ambiance d'une église. Nous examinerons ainsi les défis qui ont accompagné l'introduction des éclairages artificiels dans les églises, où chaque emplacement est codifié et imprégné de sens et où la lumière a toujours joué un rôle spirituel et symbolique essentiel aux rites qui s'y pratiquent. Enfin, nous croyons pouvoir démontrer que l'introduction de l'éclairage artificiel a directement contribué à l'essor du vitrail dans les églises de



ILL. 1. VUE DE L'INTÉRIEUR DE L'ACADÉMIE DE MUSIQUE DE QUÉBEC (QUEBEC MUSIC HALL). | CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, 25 NOVEMBRE 1871, BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BAQ), PER C-582.

Québec. La généralisation du vitrail dans les églises à compter de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, concomitante à l'arrivée des éclairages artificiels, n'aurait vraisemblablement pas été possible sans l'introduction de cette technologie, qui a suscité de nouvelles réflexions sur le rôle de la lumière naturelle elle-même.

L'ÉCLAIRAGE AU GAZ

Avant l'arrivée des réseaux au gaz, l'éclairage des églises était essentiellement assuré par l'orientation des bâtiments et la répartition de leurs baies. Des chandeliers étaient aussi allumés lors d'occasions exceptionnelles. Dans l'*Almanach de l'Action sociale catholique* de 1919, Jean Thomas Nadeau écrivait au sujet de l'église Sainte-Anne-de-Beaupré démolie en 1878 : « Des lustres de bois étaient suspendus à la voûte. On les descendait une fois par année, on les garnissait de chandelles pour éclairer l'église à la messe de minuit¹. » Dans la même publication, le chanoine Victor-Alphonse Huard apporte un témoignage comparable sur l'utilisation exceptionnelle des lustres dans l'ancienne église Saint-Roch : « Ah ! les grandes fêtes, par exemple Noël et Pâques, comme c'était beau, à l'église de Saint-Roch ! Rien à mes yeux ne pouvait ici-bas en dépasser l'éclat, surtout lorsque, deux ou trois fois l'année, on allumait les lustres splendides de la nef². »

L'éclairage public au gaz arrive à Québec en 1849. Immédiatement, le Séminaire de Québec fait poser des becs d'éclairage au gaz dans les espaces d'enseignement, dans la chapelle et dans les lieux de vie des prêtres. Le journal étudiant du Séminaire juge l'innovation particulièrement profitable aux activités d'enseignement et d'étude des pensionnaires, tout en remarquant que le seul inconvénient est l'odeur provoquée par la combustion du gaz³.



ILL. 2. INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE, QUÉBEC, 1985. | ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC, Q-C5-1C-1029270, DROITS RÉSERVÉS VILLE DE QUÉBEC.

Trois ans plus tard, en 1851, Charles Baillairgé intègre cette innovation dans le chœur et la sacristie de la première église du faubourg Saint-Jean-Baptiste. Une quête est annoncée la même année pour étendre l'éclairage à la nef⁴.

Les nouvelles commodités, tels le chauffage et l'éclairage au gaz, étaient courantes dans les projets résidentiels de l'architecte dont l'intérêt pour les innovations est bien documenté⁵. Baillairgé les a utilisées lorsqu'il a conçu l'Académie de musique de Québec (Quebec Music Hall) dans les premières années de 1850 et dont le *Canadian Illustrated News* a reproduit une scène intérieure : en plus du lustre central, des lampes à gaz sont réparties à intervalles réguliers, se détachant des tribunes pour mieux éclairer la salle⁶. Cette image laisse deviner la forme que pouvaient prendre les gazeliers et les lustres de la première église Saint-Jean-Baptiste.

À l'église Saint-Jean-Baptiste comme au Séminaire de Québec, l'éclairage au gaz

n'est pas un simple objet de curiosité : symbole de modernité, cette innovation améliore concrètement le confort des prêtres, des étudiants et des paroissiens. Or, les deux lieux de culte sont ravagés par les flammes, en 1881 et 1888 respectivement. Dans les deux cas, la reconstruction sera assurée par l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy et est contemporaine de l'arrivée des éclairages électriques dans la ville de Québec.

DES ÉCLAIRAGES MIXTES

À Saint-Jean-Baptiste, Peachy conçoit une distribution de l'éclairage au « gaz électrique » destinée à assurer une répartition optimale « pour donner autant de lumière qu'il en sera exigé dans l'église, sacristie, chemin couvert, vestiaire, tourelles, chapelles, entrée⁷ ». L'architecte dispose d'une connaissance technique précise, allant jusqu'à détailler dans son devis le diamètre des différents tuyaux utilisés pour l'installation. Le curé François-Xavier Plamondon aura par ailleurs le dernier



ILL. 3. VUE INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE DE LA NATIVITÉ DE NOTRE-DAME, BEAUPORT, V. 1912. | ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC, FONDs MICHEL BÉDARD, P110-200-2-4-N083246.

mot sur la quantité de lumière qu'il souhaite avoir dans les autels des quatre chapelles et du chœur. À l'instar de la pratique d'intégration des éclairages artificiels à l'architecture dans les premières années des éclairages électriques que décrit l'historien Ernest Freeberg, Peachy semble concevoir l'éclairage après avoir complété celle de l'édifice⁸. La répartition des éclairages et la distribution des réseaux est subordonnée à la distribution architecturale.

L'installation des tuyaux de gaz de Saint-Jean-Baptiste est complétée en 1884, mais les lustres de la nef et du chœur ne seront acquis que douze ans plus tard⁹. Les deux grands lustres à quatre rangées de la nef et les deux lustres à deux rangées du chœur ont fait l'objet d'une quête en 1896. Dessinés par les architectes Joseph-Ferdinand Peachy et Joseph-Pierre-Edmond Dussault, les lustres de

neuf pieds et demi de hauteur et six pieds de diamètre sont équipés pour assurer un éclairage tant au gaz qu'à l'électricité. Ils ont été exécutés par la maison Mitchell de Montréal selon les plans d'Octave Matte. Associé à Zéphirin Vandry chez Vandry et Matte, ce dernier a posé les conduits de gaz et l'électricité dans l'église. Deux autres petits lustres seront offerts à la paroisse par les paroissiens Damien et Édouard Matte, qui souscrivent deux cent soixante dollars chacun. Ces derniers avaient d'ailleurs œuvré comme entrepreneurs pour la ferblanterie et la décoration intérieure de l'église, pour laquelle Édouard était par ailleurs marguillier.

Les artistes et les artisans ayant œuvré à la reconstruction et à la décoration de l'église Saint-Jean-Baptiste dans les années 1880 apparaissent comme un réseau de proximité dont les acteurs résidaient ou travaillaient dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste et dans la ville *intra-muros* et dont plusieurs seront des fidèles de la nouvelle paroisse et auront une implication politique dans la vie du faubourg. L'architecte Joseph-Ferdinand Peachy, le sculpteur Michele Rigali, l'entrepreneur Bernard Léonard et l'artiste Wallace Fischer qui fabriquent les vitraux, ainsi que le facteur d'orgues Napoléon Déry sont quelques-uns des acteurs de ce réseau. Ayant pignon sur rue dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste, Vandry et Matte figurent aussi parmi les artisans de ce réseau de proximité qui modèlent la nouvelle église.

Cinq ans auparavant, la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec ouvrait la voie des éclairages mixtes dans les églises de Québec en accueillant un lustre à combinaison qui fonctionnait au gaz et à l'électricité¹⁰. La maison Vandry et Matte avait été mandatée pour son installation. Comme à Saint-Jean-Baptiste, le lustre est un objet qui orne l'église en plus

d'apporter l'éclairage : sa charpente en fer recouverte de cuivre poli, sa chaîne de cristal importée d'Allemagne et ses réverbères en cristal en font un objet somptueux. Ce sont autant le lustre comme mobilier que l'éclairage qu'il produit qui contribuent à orner l'église.

D'un point de vue rétrospectif, on constate que l'arrivée de l'électricité dans le paysage urbain vient couronner une série d'innovations qui, au dix-neuvième siècle, vont modifier l'atmosphère des rues et des édifices publics, privés et commerciaux. Il faut pourtant prendre conscience que ces technologies cohabitent et se font concurrence pendant des décennies¹¹. Si l'éclairage électrique est rapidement préféré au gaz et à l'huile en raison de sa stabilité de et son coût concurrentiel, le remplacement des tuyaux amenant le gaz par les réseaux électriques demande un investissement financier qui doit être pris en compte par les fabriques et les congrégations qui souhaitent moderniser leurs installations.

La cohabitation des différentes techniques d'éclairage artificiel devient apparente dans les célébrations publiques de 1892. Du 21 au 23 août 1892, la ville de Québec s'anime pour célébrer le jubilé de prêtre d'Elzéar-Alexandre Taschereau, premier cardinal canadien. Les festivités marquent par la même occasion le cinquantième de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui joue un rôle central dans l'organisation de l'événement aux côtés de la Corporation de la Cité¹².

Différentes formes d'éclairage contribuent à animer la ville qui accueille près de cinquante mille visiteurs pour l'occasion. Des feux d'artifice et de Bengale sont conçus pour créer une scénographie paysagère qui joue avec le reflet des feux sur le fleuve Saint-Laurent et les spectateurs peuvent en profiter depuis

la terrasse Frontenac (terrasse Dufferin) et le jardin des Gouverneurs. Les jeux d'éclairage se poursuivent par l'implication des citoyens qui éclairent les rues depuis leur demeure, mais aussi par les décorations installées sur les façades et dans les édifices publics : le Parlement, l'Hôtel de ville, l'Université Laval (alors située dans le Vieux-Québec), le palais du cardinal (archevêché), la cathédrale anglicane, le palais de justice, l'Académie commerciale des Frères des écoles chrétiennes, la station de police et le poste des pompiers rivalisent d'ingéniosité pour s'orner d'éclairages nocturnes. Désirant participer à l'animation, les boutiques et les commerces s'appliquent à proposer un éclairage en vitrine tout au long de l'axe qui va de la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec jusqu'à la nouvelle église du faubourg Saint-Jean-Baptiste : Blagdon & Paradis installent des lanternes chinoises, la maison Bernard Léonard (qui prépare alors des vitraux pour l'église Saint-Jean-Baptiste et pour la chapelle du Séminaire) présente une étoile de feu, Sigismund Mohr, gérant de la Compagnie d'électricité de Québec et Lévis, installe une « étincelante parure électrique » et la maison Vandry & Matte, spécialisée en plomberie et éclairage au gaz, offre un décor en traits de gaz représentant une mitre, une crosse, une étoile et une croix en plus du nom de Saint-Jean-Baptiste.

Les églises ne sont pas en reste pour cette occasion. À Notre-Dame de Québec, un long ruban de lumières multicolores longe la basilique et son presbytère du côté de la rue de Buade. L'éclairage de la façade de la basilique « arrache un cri d'admiration à tous », tandis qu'à travers le portail ouvert « l'intérieur présente un coup d'œil unique », l'église ayant reçu quelques mois auparavant de nouveaux lustres fonctionnant au gaz et à l'électricité.



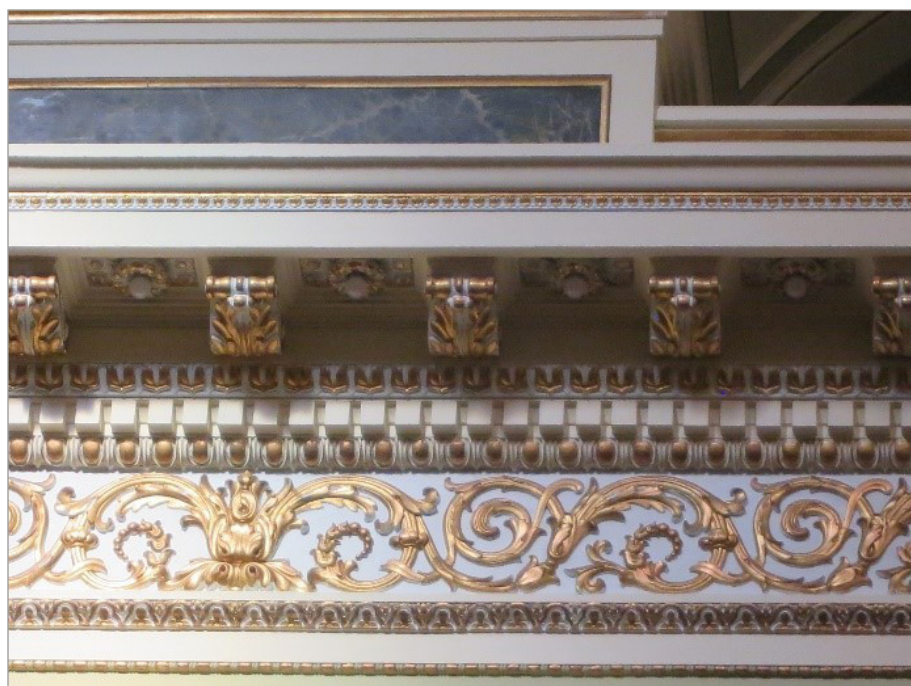
ILL. 4. VUE INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE LORS D'UNE CÉRÉMONIE RELIGIEUSE, V. 1925. | BANQ, FONDS DE L'ACTION CATHOLIQUE, P428,S3,S51,D14,P15-3.

Dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste, la façade de l'église paroissiale est éclairée « en couleurs », tandis qu'en basse-ville, les églises Saint-Roch et Saint-Sauveur installent des transparents représentant des figures historiques et religieuses et des symboles à toutes les fenêtres, à la manière de vitraux éphémères. L'article de *L'Électeur*¹³ décrivant les célébrations du Jubilé du cardinal insiste à répétition sur le caractère féerique des illuminations et sur la magnificence des *coups d'œil* offerts au public. Or, loin d'être un simple événement festif, les célébrations d'août 1892 se veulent une démonstration de l'importance politique et sociale de l'Église (en l'occurrence, du premier cardinal canadien) à la veille du vingtième siècle. Les institutions et les commerçants se joignent aux célébrations pour renforcer l'image de la modernité de la cité adressée aux nombreux visiteurs et dignitaires qui sont accourus à Québec pour l'occasion.

L'ARRIVÉE DE LA FÉE ÉLECTRICITÉ

En 1884, trois ans après que l'Exposition internationale d'électricité tenue à Paris dévoile l'invention de Thomas Edison, l'électricité arrive à Québec. La Compagnie d'éclairage électrique de Québec et Lévis installe une centrale électrique dans le vieil arsenal près de la Porte Saint-Jean¹⁴. L'année suivante, une démonstration sur la terrasse Dufferin accompagnera avec éclat l'inauguration de la nouvelle centrale installée au pied de la chute Montmorency¹⁵. Des arrangements ont déjà été pris par Mohr avec le gouvernement du Québec pour éclairer les abords du Parlement et de l'Assemblée législative.

Une lecture fine des livres de prônes et de délibérations des assemblées des fabriques serait nécessaire pour éclairer le rôle des curés dans la modernisation



ILL. 5. CORNICHE DE LA NEF DE LA BASILIQUE-CATHÉDRALE NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC. | AGUEDA ITURBE-KENNEDY, 2019.

des intérieurs de ces églises entre la fin du dix-neuvième siècle et la Seconde Guerre mondiale. Néanmoins, plusieurs membres du clergé apparaissent comme des protagonistes très actifs de l'entrée des éclairages électriques dans les églises, et même plus largement de l'arrivée de l'électricité dans la ville de Québec. Les nécrologies et les biographies posthumes des curés ne manquent pas par ailleurs de souligner leur contribution à l'électrification des églises, et témoignent de l'importance qu'avaient ces initiatives jusque dans les premières décennies du vingtième siècle¹⁶. Par ailleurs, tout au long du dix-neuvième siècle, les publications et les cours publics du Séminaire de Québec attestent de l'intérêt de cette communauté envers les innovations techniques.

Vulgarisateur scientifique et professeur au Séminaire de Québec, l'abbé Joseph-Clovis-Kemner Laflamme sera aux premières loges de l'arrivée des éclairages électriques dans la ville. En 1880, il offre

des cours publics pour expliquer les défis de la divisibilité du courant électrique dont l'utilisation a longtemps été limitée à l'éclairage. Il fait aussi la démonstration du coût inférieur à celui du gaz compte tenu des récentes innovations d'Edison¹⁷. L'année suivante, il visite l'Exposition de l'électricité à Paris. L'abbé Laflamme aurait d'ailleurs contribué aux décisions concernant la reconstruction de la chapelle du Séminaire par l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy et au choix de l'artiste Fischer Wallace pour la décoration¹⁸.

En 1899, les Pères oblats demandent une estimation pour remplacer l'éclairage au gaz par l'électricité pour l'église Saint-Sauveur. Ils dressent alors un programme détaillant la quantité de lumière, sa distribution et ses couleurs pour chaque recoin de l'église, ce qui montre qu'à l'instar des décors, ils veillaient aussi à contrôler les effets de lumière dans l'église¹⁹. Les becs de gaz de l'autel sont remplacés par des lampes de couleurs jaune, rouge, verte

et blanche, tandis que les niches et les statues reçoivent des éclairages ciblés. Enfin, les Oblats s'enquièrent du coût d'une « inscription en lampes de trois chandelles, [formant] les lettres de dix pouces : MON JÉSUS MISÉRICORDE » que l'on voit dans les photographies anciennes du chœur de Saint-Sauveur.

Les témoignages mentionnés au début de cet article montrent qu'avant l'arrivée des éclairages au gaz et à l'électricité, l'utilisation des grands lustres et chandeliers était réservée presque exclusivement aux messes de Noël et de Pâques. Or, avec ces technologies, l'achèvement de l'installation des nouveaux éclairages coïncide souvent avec les messes de minuit, ce qui laisse entrevoir une intention des curés d'inaugurer les nouvelles installations lors des célébrations majeures de la liturgie catholique. Cette intention de créer des effets de lumière lors des grandes célébrations nous invite à évaluer favorablement l'importance que pouvaient avoir les éclairages artificiels dans les décors intérieurs des églises.

En 1860, le curé de la cathédrale de Québec voit en l'installation de l'éclairage au gaz la possibilité de reprendre les messes de minuit, tout en craignant que cette reprise crée des désordres comparables à ceux ayant entraîné leur annulation²⁰. Trente ans plus tard, les nouveaux gazeliers de la basilique-cathédrale « ont une magnifique apparence à la messe de minuit, ils offr[ent] un coup d'œil féerique²¹ ». À l'église Saint-Sauveur, la modernisation des éclairages de 1925 sera elle aussi inaugurée à Noël : « Le luminaire actuel qui fait si bien ressortir l'ensemble et les détails des beautés de notre église est dû au Père Médéric [...], [il] jeta pour la première fois ses flots de clarté le 25 décembre 1925, à la messe de minuit²². »

LA LUMIÈRE DANS LE CŒUR

À l'échelle globale, l'arrivée des nouvelles technologies d'éclairage ne se fait pas sans provoquer des réticences, notamment de la part de Rome. Sollicitée par les curés d'Europe et d'Amérique du Nord qui souhaitent avoir des balises claires pour l'éclairage dans les églises, la Congrégation des rites du Vatican sera amenée à se positionner vis-à-vis ces innovations en trois temps, soit au moment de la généralisation de l'éclairage au pétrole (1869), lors du développement des éclairages au gaz (décret de 1864), puis lors de l'arrivée de l'éclairage électrique (décrets en 1895, 1907 et 1914). Malgré les subtilités de chaque décret, la Congrégation des rites veille surtout à s'assurer que les nouveaux éclairages ne viennent pas se substituer aux cierges de l'autel, ni à la lampe du Saint-Sacrement. Ces innovations successives doivent être utilisées uniquement dans leur rôle fonctionnel d'éclairage de la nef, de préférence hors des célébrations liturgiques²³. Michel Lagrée, qui s'est penché sur les rapports de l'Église aux technologies, rappelle qu'«en histoire religieuse, il existe souvent une certaine distance entre le prescrit et le vécu. Pour poser le problème autrement, le proscrit fournit d'utiles indications sur les réalités existantes²⁴. »

Répondant à des interrogations des lecteurs au sujet du décret de 1895, l'*American Ecclesiastical Review* explique que les intentions de la Congrégation des rites sont d'éviter de créer un raccourci symbolique erroné chez les fidèles²⁵ :

The Sacred Congregation of Rites answered the question as to legitimacy of using electric lights in the liturgical service of the Church by stating that, whilst electric light could not be employed ad cultum, there was no objection to its use for the purpose of lighting dark churches and for ornament.

At first sight, the distinction between lights for the purpose of worship (ad cultum) and lights for decoration or ornament may not be very apparent, since all decoration in the church and around the altar has for its purpose to express our worship. What is really meant by the decree is that the splendor of the decoration should not lead us to identify it with the object of our adoration. We can imagine the lights on the altar artificially so arranged as to make us lose sight of the six wax candles with their sacrificial symbolism, thus making of the altar of sacrifice a sort of showy repository. Here the splendor of the decoration would obscure the characteristic feature of the Catholic worship, in which the altar of the Holy Sacrifice is ever the central idea. Or again, the arrangement of artificial lights may be made to produce effects which make an unreality of simple faith. Thus, if a strong light were placed behind the Sacred Host so as to give the impression that such light issued in a manner from the Blessed Sacrament, it might mislead the simple-minded into superstition and lessen the sincerity of our faith, which is given despite the impression made on the senses: Visus tactus, gustus in te fallitur Sed auditu solo tuto creditor.

A display of lights, artificially arranged so as to attract attention to itself rather than to the center of worship, which is the Real Presence, would be an abuse in so far as it casts into the background what is the most important and central object of our faith and actual adoration. People would say: "Look at the lights on the tabernacle!" instead of "Look at God in the humble Host!" [...] the Church refrains from all attempt of decoration which might withdraw the soul from the act of faith by transferring it to admiration for the splendor of display.

Le diocèse de Québec n'attend pas les recommandations de Rome avant d'accueillir ces innovations dans ses églises.

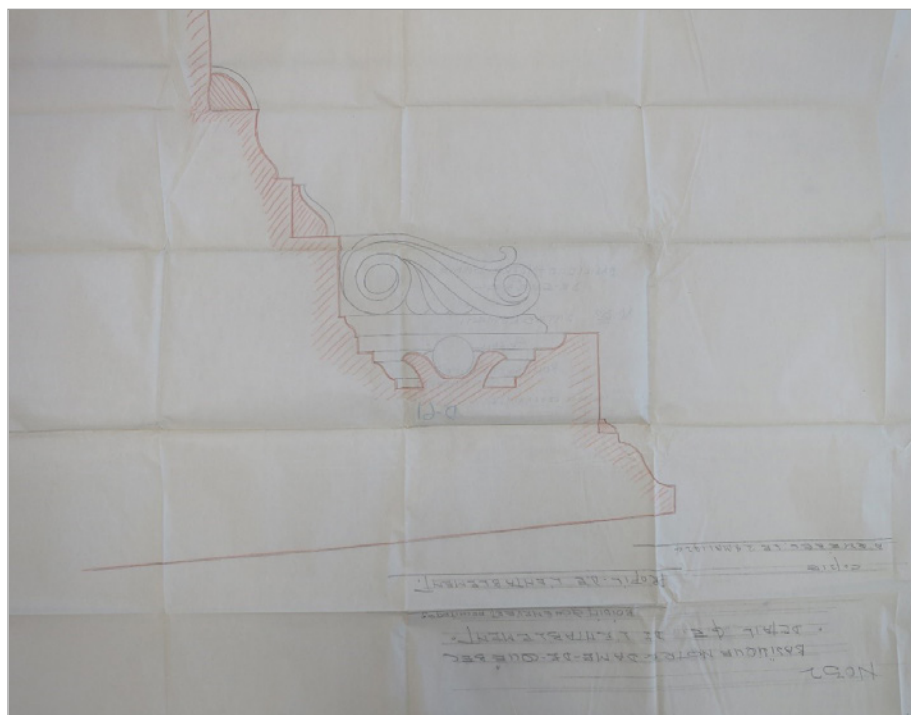
Dès les années 1850, l'éclairage au gaz est installé à l'église Saint-Jean-Baptiste, alors que le décret sur l'éclairage au gaz ne viendra que quatorze ans plus tard. Il en va de même pour l'éclairage électrique arrivé à Notre-Dame de Québec en 1891, alors que le premier décret sur l'éclairage électrique date de 1895.

La circonspection de Rome vis-à-vis l'entrée des innovations techniques dans les sanctuaires ne se retrouve pas dans les décisions locales. Bien au contraire, il y a une volonté de théâtralité dans la disposition des éclairages électriques autour des autels et des retables dans plusieurs églises de Québec dans le premier quart du vingtième siècle.

Les photographies anciennes de La Nativité de Beauport, de l'église Saint-Sauveur et de Notre-Dame-de-la-Garde montrent qu'autour des années 1910, les éclairages électriques étaient mis à profit pour encadrer les éléments de décor du cœur. Ainsi, à la Nativité de Beauport où l'électricité est installée à compter de 1911, des centaines d'ampoules renforçaient la facture gothique des colonnettes et les arcs brisés du baldaquin aujourd'hui disparu²⁶.

À Notre-Dame-de-la-Garde, une enfilade d'ampoules encadre à son tour la toile représentant la patronne de l'église peinte par sœur Marie-de-l'Eucharistie et la colombe du Saint-Esprit qui couronne le maître-autel²⁷.

On note, à la Nativité et à Notre-Dame-de-la-Garde, une volonté de mettre à profit l'éclairage électrique pour tracer avec clarté des contours ornementaux. Cette stratégie se distingue des éclairages des premières installations électriques, où la lumière se diffusait à partir des lustres accrochés au centre de la nef et des lampes distribuées



ILL. 6. MAXIME ROISIN ET RAOUL CHENEVERT, DÉTAIL DE L'ENTABLEMENT DE LA NEF LA BASILIQUE-CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE QUÉBEC, 1923-1925. | FONDS RAOUL CHENEVERT, BAHQ, P372, D595-10, 1989-05-005142, D-61.

régulièrement dans le sanctuaire, en continuité avec les méthodes d'éclairage plus anciennes qu'étaient les chandeliers. Les halos éthérés concentrés dans ces lustres surélevés sont remplacés progressivement par une utilisation très précise de l'électricité, où les séquences d'ampoules viennent tracer avec la clarté de cette lumière blanche des lignes qui renforcent la structure du mobilier, se substituant en quelque sorte à la dorure pour attirer le regard.

À l'église Saint-Sauveur, où l'éclairage électrique remplace le gaz en 1899, la corniche était surmontée de l'inscription électrifiée « O mon Jésus Miséricorde », dont les lettres étaient tracées par des ampoules²⁸. Cette succession d'ampoules traçant les lettres n'est pas sans rappeler les panneaux qu'Edison lui-même avait généralisés pour publiciser son

invention²⁹. Le décor du chœur de l'église Saint-Sauveur est renouvelé à compter de 1918 pour octroyer plus de place à la dévotion au Saint-Sacrement. Joseph Villeneuve conçoit alors un maître-autel pour remplacer celui de son père Ferdinand. Le nouveau maître-autel sera agrémenté d'éclairage électrique en 1925 : désormais, les quatre anges du retable apportent littéralement la lumière au sanctuaire. Les pots à feu à l'aplomb de la structure deviennent aussi source de lumière, tandis que l'inscription électrique de 1899 disparaît.

À Saint-Charles de Limoilou, l'éclairage est aussi intégré directement au maître-autel, où les niches sont équipées d'éclairages zénithaux qui baignent de lumière les figures sculptées³⁰. De part et d'autre de l'autel, deux anges soutiennent des luminaires qui éclairent le chœur.

UNE LUMIÈRE ORNEMENTALE

L'éclairage n'est pas réservé au chœur de l'église et peut avoir un caractère ornemental dans la nef. Un exemple singulier d'éclairage ornemental se trouve à la chapelle du Sacré-Cœur de la maison mère des Petites Franciscaines de Marie à Baie-Saint-Paul³¹, construite d'après les plans de l'architecte Eugène Talbot, de 1900 à 1904. La voûte de l'église est illuminée d'un millier d'ampoules disposées en rangées doubles sur les arcs doubleaux et entre les modillons de la corniche : « elles brillent d'un éclat à la fois éblouissant et doux, diadème de flamme qui avive et couronne le recueillement du lieu saint³² ».

À Notre-Dame-des-Victoires, l'installation électrique est ajoutée dans les années 1910 au décor intérieur de Raphael Giroux datant de la fin des années 1880. Le rythme de l'importante corniche qui court sur tout l'intérieur de l'église, de la nef jusqu'au chœur, est alors mis à profit, puisque les ampoules sont posées à côté des roses dorées placées entre les modillons de la corniche. Cette ligne d'éclairage renforce le rythme du décor architectural existant.

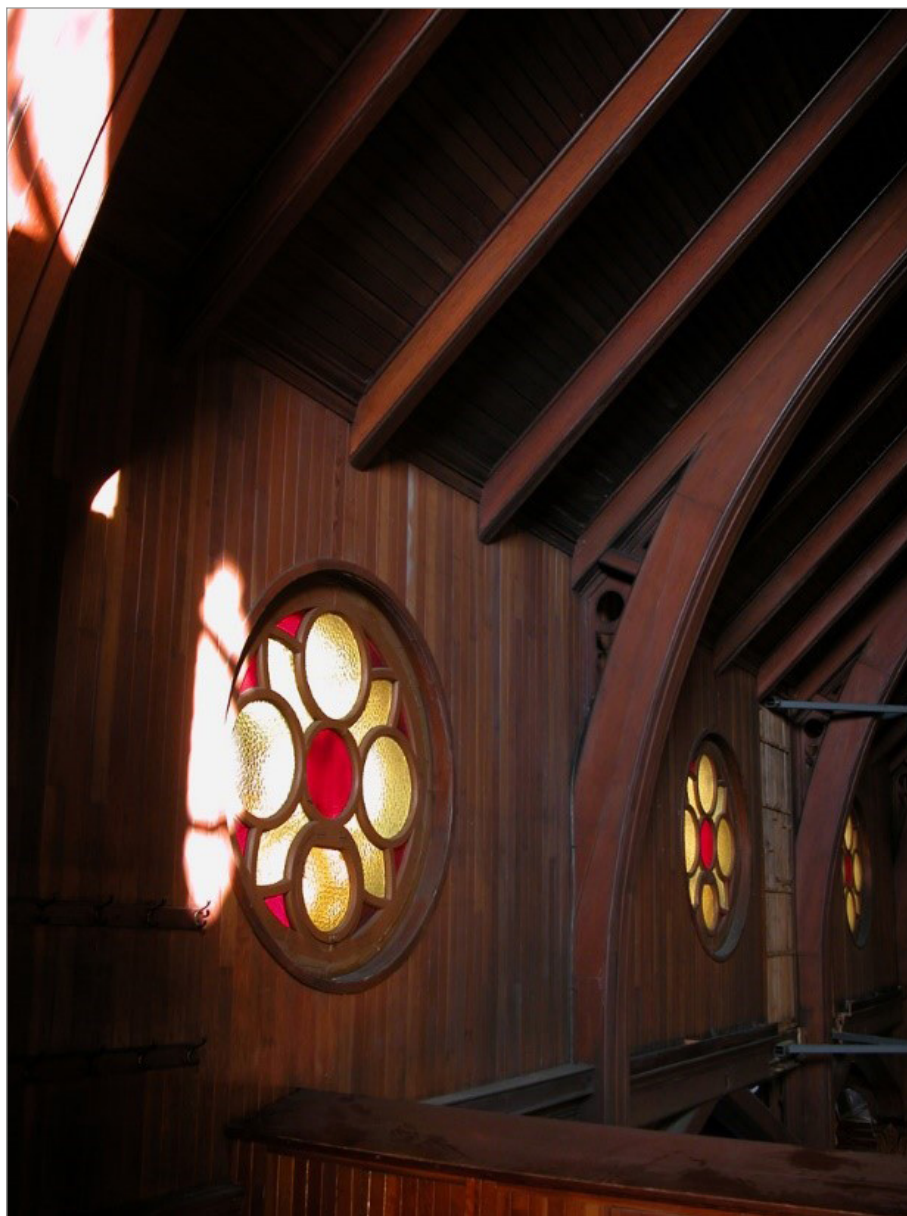
Dans les années 1920, lors de la reconstruction de la basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec, un éclairage est aussi intégré à la corniche. Dans ce cas, l'ampoule est insérée au centre des roses dorées. L'éclairage ne se contente plus d'accompagner le décor architectural comme il le fait à Notre-Dame-des-Victoires, mais en devient un composant à part entière.

Ces dispositifs qui intègrent l'architecture vont cohabiter avec les lustres qui pendent de la voûte, les lampadaires installés à intervalles réguliers entre les bancs d'église et les appliques murales pour assurer l'éclairage des églises. Or,

dans les mêmes années, la question de l'éclairage intègre le discours public sur l'architecture au Canada : « *let us be careful to remember that artificial light may make or mar any decoration that is to be seen by its aid*³³ ». L'architecte se voit désormais attribuer la pleine compétence des éclairages des églises par le *Canadian Architect and Builder* et doit tenir compte de l'emplacement de l'éclairage artificiel, du type d'éclairage disponible, son intensité, sa couleur, et de sa hauteur au-dessus de la tête des personnes assemblées. Les sources d'éclairage deviennent par ailleurs plus discrètes au profit des effets de lumière et sont subordonnées à la fonction et à la distribution du bâtiment. Il est alors déconseillé d'accrocher des fils au centre de la voûte de la nef : « *it ruins the architectural effect, it entirely destroys the dignity of the sanctuary*³⁴ ». Désormais, il est préférable d'installer des luminaires de part et d'autre des piliers des arcades de la nef.

UNE PARURE CHATOYANTE, LE VITRAIL

Dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, l'atmosphère intérieure des lieux de culte est aussi modifiée par les choix des coloris des vitraux. Alors même que la lumière artificielle fait son entrée dans les églises de Québec, le vitrail se répand dans les lieux de culte de la ville, modifiant l'aspect de la lumière naturelle qui pénètre dans la nef et le chœur. Dès les années 1860, plusieurs églises acquièrent des vitraux à la pièce, mais ce n'est qu'avec la reconstruction de l'église Saint-Jean-Baptiste et celle de la chapelle du Séminaire de Québec que le vitrail investit la totalité des baies de l'église pour offrir des tableaux bibliques. L'arrivée des éclairages électriques rend moins nécessaire l'éclairage naturel entrant par les baies pour assurer une bonne visibilité dans l'église. La généralisation du vitrail dans



ILL. 7. VITRAIL DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE, QUÉBEC. | MARC GRIGNON, 2009.

les églises, qui réduit la lumière naturelle s'infiltrant dans les sanctuaires, est vraisemblablement rendue possible par les éclairages artificiels.

La lumière apportée par les vitraux de la chapelle du Séminaire de Québec sera l'une des premières à recevoir des éloges

dans les journaux locaux. Cette lumière tamisée et mouvante qui incite à la dévotion sera mise en opposition avec les lumières blanches et dures présentes dans les églises anciennes de la province³⁵ :

Quand les travaux de la chapelle furent terminés, on ne put s'empêcher d'en admirer

le résultat. Au lieu de cette lumière vive, crue, profane, entrant hardiment dans le lieu saint, à travers une prosaïque croisée, on vit une lueur douce, moelleuse, discrète, tempérant les rayons trop vifs du soleil et revêtant de tons chauds et châtoyants les grandes ligne[s] de l'édifice. Le but désiré était atteint, on avait obtenu une lumière religieuse portant au recueillement et à la prière.

Lors d'une rare mention des éclairages artificiels dans son ouvrage sur les églises de Québec, Joseph Trudelle remarque, après avoir décrit les vitraux de la chapelle du Séminaire, que « de nombreuses lampes électriques répandent leur éclat et leurs rayons colorés sur tous les détails de sculpture et de peinture, de manière à leur donner plus de perspective³⁶ ».

C'est surtout avec la critique d'architecture Jean-Thomas Nadeau que la pensée des effets de lumière apportés par les verrières des églises de Québec se précise. Plusieurs articles publiés de 1917 à 1926 évoquent le sujet. S'il traite déjà la question lors de la construction de l'église du Saint-Sacrement³⁷, c'est avec la reconstruction de la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré que Nadeau développe réellement le sujet. Les vitraux des différentes parties de l'église (abside, déambulatoire, chapelles rayonnantes) deviennent une « parure châtoyante [qui] convergera en rayons de toutes nuances vers le centre naturel de l'abside, l'autel³⁸ ». L'orientation du chœur du côté du soleil levant, *selon les usages liturgiques*, permettra par ailleurs un changement des éclairages suivant la progression de la journée :

À cause de l'observance de cette règle ici, à cause aussi du grand nombre de fenêtres, le soleil du matin, à flots, inondera le chœur et les chapelles. Par les fenêtres des longs pans et du transept sud la lumière du midi

se répandra abondante et châtoyante dans tout l'édifice. Et à l'heure de l'office de l'après-midi ou du soir, les verrières de la grande rose s'illumineront des feux du soleil sur son déclin et, en leur restituant toutes les couleurs du prisme, elles en prodigueront la richesse dans les nefs tranquilles.

Quatre chapelles profondes, et qui pourront être d'un bel effet, s'ouvriront dans le pan oriental du transept, chaque côté du chœur. En outre, le déambulatoire, voie de dix-huit pieds de largeur qui va contourner le chœur, déploiera, comme les pétales d'une fleur gigantesque, la rayonnante parure des chapelles absidiales, accueillantes dans le jour coloré, très doux, qui y déverseront leurs vitraux.

Comme ce sont autant de petits édifices qui se greffent sur le grand, chacune de ces chapelles, celles du transept comprises, pourra se caractériser par sa physionomie particulière, posséder sa nuance de style ou même son style propre, recevoir une brillante décoration polychrome. Et l'ensemble pourra constituer comme une gamme de styles. L'unité du monument n'y perdra rien. D'autre part, l'intérêt, la variété de même que le point de vue artistique y gagneront.

Nadeau précise que le choix du décor et du mobilier intérieur de la basilique par les architectes Maxime Roisin, Joseph-Elgide-Césaire Daoust et Louis-Napoléon Audet n'est pas encore définitif. Les effets de lumière créés par les variations de la lumière du jour, la distribution des baies et les couleurs des vitraux seront toutefois essentiels à l'ornement du sanctuaire.

La construction de l'église Notre-Dame-de-Grâce aux côtés de Gérard Morisset sera l'occasion d'explorer la coordination des effets de lumière des vitraux avec l'éclairage artificiel en vue de contrôler tous les aspects de l'ambiance lumineuse du lieu de culte. Nadeau

prévoyait un éclairage électrique très discret, sans lustres, pour laisser la prééminence aux jeux de lumière créés par les vitraux colorés qui changeaient au fil du jour³⁹. Il indique par ailleurs que

pour une église, les verrières ne constituent pas un luxe, une parure d'emprunt dont le monument se passerait facilement, mais un complément nécessaire dont l'absence enlèverait quelque chose à l'œuvre de l'architecte. Le vitrail fournit à l'œil cette polychromie qu'il trouve dans la nature et qu'il aime à retrouver dans l'art, cette polychromie sans laquelle les plus beaux monuments, quelque bien agencées que soient leurs lignes, sont très souvent ennuyeux et froids, avec leurs fenêtres qui s'ouvrent sur le ciel et servent de chutes à un torrent de jour brutal⁴⁰.

Si le vitrail apparaît comme une nouveauté dans les églises de Québec dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle (au même titre que les éclairages électriques), son utilisation se précise pour être coordonnée judicieusement à la distribution des éclairages en vue de moduler les effets de lumière. Après la Première Guerre mondiale, ce ne sont plus les programmes iconographiques des verrières ni les lustres des éclairages artificiels qui captent le regard, mais bien les effets atmosphériques qui disposent le fidèle à la dévotion.

CONCLUSION

L'exploration du rôle qu'ont joué les éclairages dans les églises de la ville de Québec au gré des modifications de ces espaces intérieurs entre la seconde moitié du dix-neuvième siècle et le premier quart du vingtième siècle montre que l'émergence de nouvelles techniques (éclairage au gaz et électricité) et la remise au goût du jour de techniques anciennes (vitrail) transforment le décor et l'atmosphère des espaces intérieurs. Les architectes et les religieux

ont composé et modifié les décors intérieurs des églises en mettant à profit les propriétés symboliques, ornementales et atmosphériques que permettent ces nouvelles techniques d'éclairage.

Dans les années 1880, la chapelle du Séminaire et l'église Saint-Jean-Baptiste témoignaient déjà de la volonté de contrôler l'atmosphère intérieure en tamisant l'éclairage avec des vitraux et en intégrant un éclairage destiné à s'harmoniser avec le décor. Les dispositifs d'éclairage, c'est-à-dire les lustres, étaient alors en eux-mêmes un élément de mobilier destiné à orner l'église. Au début du vingtième siècle, les églises utilisent l'éclairage électrique comme ornement en soi : l'ampoule, source de lumière, attire le regard vers le chœur ou intègre le décor architectural. Puis, progressivement, les architectes privilégient les effets de lumière créés par des éclairages plus discrets, souvent indirects.

À l'échelle du diocèse, les grandes lignes de l'intégration des éclairages artificiels concorde avec l'arrivée de ces innovations dans la ville. En regardant les cas particuliers, on constate que les églises renouelaient les éclairages au gré du rafraîchissement des décors intérieurs. Cette dynamique devient apparente dans le cas de l'église Saint-Sauveur : construite à compter de 1867, elle accueille l'éclairage au gaz ; l'installation électrique est modernisée en 1899 alors qu'on achève l'intérieur de l'église et que des vitraux sont commandés ; puis, en 1925, l'éclairage est modernisé alors que le décor du chœur est entièrement renouvelé. Cette corrélation entre le renouvellement des décors intérieurs et celui des éclairages conforte notre hypothèse voulant que les éclairages et les effets de lumières étaient perçus comme un ornement en soi au dix-neuvième siècle et dans les premières années du vingtième siècle.

NOTES

1. Nadeau, Jean-Thomas, 1919, « La vieille église de Sainte-Anne de Beaupré », *Almanach de l'Action sociale catholique*, Québec, L'Action sociale limitée, p. 120.
2. Huard, Victor-Alphonse, 1919, « La vieille église de Saint-Roch, souvenirs de cinquante ans et plus », *Almanach de l'Action sociale catholique*, p. 52.
3. *L'abeille*, 15 mars 1849, vol. 2, n° 20, p. 2. Le séminaire est éclairé par 104 becs à gaz.
4. *Livres de prônes de Saint-Jean-Baptiste* (cahiers manuscrits) 3 août 1851, p. 81.
5. Cameron, Christina, 1989, *Charles Baillairgé. Architect and Engineer*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press. En plus d'inventer un calorifère en 1853, Baillairgé publie plusieurs études sur l'utilisation municipale d'éclairages artificiels, démontrant notamment que son coût est plus avantageux que celui du gaz. Baillairgé, Charles, 1895, « Municipal Control of Electric Lighting », *Canadian Electrical News*, 5 février, p. 19 ; Baillairgé, Charles, « Municipal Electric Lighting », *Canadian Electrical News*, 2 janvier 1895, p. 262.
6. Cameron, *id.*, p. 43-44. Intérieur du Quebec Music Hall, *Canadian Illustrated News*, 25 novembre 1871, reproduit dans l'ouvrage de Cameron.
7. Devis dressé par Peachy le 4 décembre 1883, signé le 4 janvier 1884. Le contrat est octroyé à Zéphirin Vandry le 14 janvier 1884.
8. Freeberg, Ernest, 2013, *The Age of Edison: Electric Light and the Invention of Modern America*, New York, Penguin Press, p. 261.
9. *La Presse*, 28 avril 1896, Montréal, p. 1 ; *Le Courrier du Canada*, 27 avril 1896, Québec, p. 4.
10. « Les gazeliers de la Basilique », *La Justice*, 28 décembre 1891, Québec, p. 4. Les plans des lustres ont été faits par l'architecte Joseph Pageau.
11. Freeberg (*The Age of Edison, op. cit.*) en fait la démonstration dans le contexte étatsunien.
12. « Les noces d'or de son Éminence », *L'Électeur*, mercredi 24 août 1892, Québec, Compagnie d'imprimerie de Québec, p. 1 et 4.
13. « 50 ans de la Société Saint-Jean-Baptiste », *L'Électeur*, 23 août 1892, Québec, Compagnie d'imprimerie de Québec, p. 1 : « bon goût pour la parure en gaz du maître autel : le nom de saint Jean-Baptiste en lettres de feu au-dessus de la tête du saint ; une étoile, une mitre en jets de gaz ; deux appliques en cristal, très riches ; avec les cierges et les lampes de couleurs qui couvraient l'autel, le coup d'œil était féérique. Cette élégante décoration est l'œuvre de la maison Vandry et Matte, plombiers du faubourg Saint-Jean, et leur fait grand honneur. »
14. Zaruba, Antonin, 2015, « 130 ans d'hydroélectricité », *L'Écho*, Montréal, Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec, vol. 51, n° 5, p. 12-13.
15. « La lumière électrique », *Le Courrier du Canada*, 30 septembre 1885, Québec, p. 2.
16. Les curés Faguy à Notre-Dame-de-Victoires, Demers à Saint-Jean-Baptiste et Drouet à Saint-Sauveur.
17. Duchesne, Raymond, 1990, « Laflamme, Joseph-Clovis-Kemner », dans Ramsay Cook et Jean Hamelin (dir.), *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 13, de 1901 à 1910, Université Laval / University of Toronto, [http://www.biographi.ca/fr/bio/laflamme_joseph_clovis_kemner_13F.html], consulté le 8 juin 2020 ; *L'abeille*, 4 mars 1880, vol. 13, n° 25, p. 98. À ne pas confondre avec Eugène-Charles Laflamme, curé de Notre-Dame de Québec de 1911 à 1950, qui fut très actif dans la reconstruction de la cathédrale après 1923.
18. « Une courte visite à la chapelle du Séminaire de Québec. Un enseignement à y puiser, un progrès dans l'art religieux », *Le Soleil*, 10 octobre 1902, p. 1 et 8, cité par Noppen, Luc et Lucie K. Morisset, 1994, *Lieux de culte situés sur le territoire de la ville de Québec*, t. 2, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, p. 388.
19. *Marché pour l'installation d'éclairage électrique à l'église Saint-Sauveur* passé chez Joseph Savard, La Corporation des révérends pères Oblats de l'Immaculée Conception de Marie à Jobin et Paquet, 25 juillet 1899, BANQ, CN301,5457, 7971. Le devis précise que l'installation doit être finie avant le 6 septembre 1899.
20. Hardy, René, 1968, *Aperçu du rôle social et religieux du curé de Notre-Dame de Québec (1840-1860)*, thèse en histoire, Université Laval, Québec, p. 57-58.
21. « Les gazeliers de la Basilique », *op. cit.*, p. 4.
22. *La consécration de l'église de Saint-Sauveur de Québec : triomphale clôture des fêtes du soixante-quinzième anniversaire de la paroisse*, Québec, Éditions de L'Étincelle, 1943, p. 21.

23. Lagrée, Michel, 1999, *La bénédiction de Prométhée. Religion et technologie*, Paris, Fayard, p. 199-211; Lagrée, Michel, 1987, « Le clergé et la naissance de l'électricité », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, cahier spécial « Clercs et changement matériel. Travail et cadre de vie (XV^e-XX^e siècles) », Colloque du Centre d'histoire religieuse, Université de Rennes 2 (11-12 juin 1987), t. 94, n° 4, p. 541-551.
24. Lagrée, *La bénédiction de Prométhée*, *id.*, p. 203.
25. « Electric Lights on the Altar », *American Ecclesiastical Review*, Washington, Catholic University of America, vol. 20, février 1899, p. 206-207.
26. Grignon, Marc, 2018, « Charles Baillairgé's Interpretation of the Gothic Revival and the 'Cathedral' of Beauport, Quebec », *Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada*, vol. 43, n° 1, p. 33-45.
27. Noppen, Luc et Lucie K. Morisset, 1999, *L'église Notre-Dame-de-la-Garde à Québec*, Québec, Imprimerie La Renaissance, p. 11 et 14. La comparaison visuelle de la photographie de l'intérieur de l'église en 1908 reproduite dans l'étude de Noppen et Morisset avec la photographie de 1925 fait voir que le décor luminaire de l'église s'est enrichi après 1908.
28. Noppen, Luc et Lucie K. Morisset, 1997, *L'église Saint-Sauveur à Québec*, Québec, Fabrique de la paroisse de Saint-Sauveur, p. 14. Les auteurs soulignent que le luminaire actuel date de 1925.
29. Freeberg, *The Age of Edison*, *op. cit.*
30. Gallichan, Gilles, 2018, *L'église Saint-Charles de Limoilou. Témoins d'histoire et chantier d'avenir*, Québec, Septentrion, p. 116-122. Le maître-autel est réalisé par la Maison Daprato de Chicago en 1916 et installé en 1919.
31. Voir : [<http://www.ipir.ulaval.ca/fiche.php?id=843>], consulté le 4 mai 2021.
32. Garceau, Michelle, 1956, *Par ce signe tu vivras*, Baie-Saint-Paul, QC, Petites Franciscaines de Marie, cité par Gauthier, Serge, 2002, « La chapelle du Sacré-Cœur des Petites Franciscaines de Marie à Baie-Saint-Paul », [http://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=288], consulté le 4 mai 2021.
33. « The Lighting of Churches », *The Canadian Architect and Builder*, Toronto et Montréal, 1902, vol. 17, n° 2, p. xii-xiii.
34. *Ibid.*
35. « Une courte visite à la chapelle du Séminaire de Québec. Un enseignement à y puiser, un progrès dans l'art religieux », *Le Soleil*, 10 octobre 1902 : « On se rappelle qu'autrefois [...] il fallait qu'une lumière éblouissante, pénétrant largement par les croisées, inondant toutes les parties de l'édifice religieux, et on entendait dire à ceux qui visitaient un de nos temples tout frais et brillant dans sa toilette 'blanc et or' 'Oh ! C'est une belle église, elle est si claire !!' »
Peu à peu on s'est aperçu qu'on faisait erreur. À part du grave inconvénient de la chaleur écrasante, qui pendant l'été envahissait les nefs en même temps que cette lumière aveuglante entrait par toutes les fenêtres, on vit qu'il manquait à nos temples ce que l'on doit y trouver en entrant : le recueillement. »
36. Trudelle, Joseph, 1902, *Les jubilé et les églises et chapelles de la ville et de la banlieue de Québec, 1608-1901*, Québec, Compagnie de publication Le Soleil, p. 469-470.
37. Nadeau, Jean-Thomas, 1924, « L'église du Saint-Sacrement », *Almanach de l'Action sociale catholique*, Québec, s.n., année viii, p. 98-102 : « Devant nous s'approfondit la perspective d'un grand vaisseau de deux cent pieds de longueur, tout blanc, sans dorures, mais d'une blancheur qui n'a rien de criard, atténuée, adoucie, qu'elle est par les nappes de lumière colorée, tamisée par les verres orange, verts et bleus des fenêtres, dont les nappes descendent abondantes dans les nefs recueillies [...] En attendant d'avoir les moyens de se procurer de belles verrières, on devrait tout simplement comme on le fait présentement dans plusieurs églises en construction, garnir les fenêtres de 'verre cathédrale' aux belles teintes chaudes. Les nefs s'illumineraient à bon marché d'une lumière chatoyante, toute ensoleillée, répandant une impression de calme pieux. Et avec le temps, les moyens le permettant, on décorerait, une à une, les fenêtres des vraies belles verrières, aux gammes de couleurs les plus riches, aux teintes les plus puissantes et les plus chaudes, aux figures dessinées et groupées avec art, qui feraient la réputation de nos maîtres verriers de chez nous. »
38. Nadeau, Jean-Thomas, 1924, « La basilique de Sainte-Anne de Beauport », *Almanach de l'Action sociale catholique*, Québec, s.n., année viii, p. 103-107.
39. Robert, Jacques, 1980, *Jean-Thomas Nadeau et l'élaboration d'une théorie architecturale au Québec (1914-1934)*, thèse de doctorat en histoire de l'art, Université Laval, Québec, p. 59-60.
40. Nadeau, Jean-Thomas, « La nouvelle église Notre-Dame-de-Grâce », *Journal de l'Action catholique*, 1^{er} mai 1926, p. 7-10, cité par Robert, Jacques, « Jean-Thomas Nadeau et l'élaboration d'une théorie architecturale au Québec », *op. cit.*, p. 60.